

Lors de son assemblée plénière de printemps, en mars dernier, la Conférence des évêques de France a, entre autres, pris la décision de l'entrée en vigueur de la nouvelle traduction du Notre Père dans toute forme de liturgie publique. Le P. Bour revient sur cet événement qui prend effet au cours du premier dimanche de l'Avent 2017, le 3 de ce mois de décembre.





Un "Notre Père" retouché

Les mots sont chargés de sens ; ils ont du poids ; ils sont des repères comme une boussole. Parfois, il faut les rajeunir, les retoucher, les réorienter. C'est ce qui arrive au Pater, au célèbre Notre Père que nous connaissons tous par cœur parce qu'il est le résumé de l'Évangile.

Pourquoi revoir périodiquement la traduction ? Maurice Carrez le dit parfaitement : « Une langue est un filet jeté sur la réalité des choses. Une autre langue est un autre filet. Il est rare que les mailles coïncident. »

Prenons le Notre Père dans la traduction liturgique actuelle qui entre donc en vigueur lors du premier dimanche de l'Avent de cette année pour toute l'Église catholique.

Quel est le problème ? La traduction de 1966 posait déjà un problème d'un point de vue théologique : « Ne nous laissez pas succomber à la tentation » était devenu « Ne nous soumets pas à la tentation ».

Le problème vient du verbe grec *eisphérô* (Mt 6, 13) qui signifie littéralement *« introduire dans », « conduire dans ».* Les spécialistes savent que le texte original était écrit en araméen, la langue maternelle de Jésus. Mais ce texte a été perdu. C'est donc la traduction en grec qui est la source de notre Pater.

Comme le dit Maurice Carrez : « Il est rare que les mailles coïncident. » Par conséquent, une traduction est toujours un peu une trahison.

La traduction de 1966 laisse entendre que Dieu nous tente, ce qui est contraire à la foi biblique. Dieu n'est jamais l'auteur de la tentation, comme l'affirme saint Jacques (Jc 1, 13).

La nouvelle formule a l'avantage d'être plus claire, et aussi d'être adoptée par les protestants et les orthodoxes. Elle nous permet de prier ensemble dans un grand désir d'unité, et d'oser dire comme des frères et sœurs : *Notre Père*.

Père Alfred Bour, Missionnaire du Sacré-Cœur de Jésus Diocèse de Bourges

Décembre 2017

◆ Le 6 à 20 h

Prier avec un tableau Maison de la Parole à Bourges

Le 9

Messe avec le Rosaire Monastère de l'Annonciade

♦ Les 15 et 22 à 6 h 45

Messe de l'aurore Sacré-Cœur de Bourges

◆ Du 21 au 25

Retraite de Noël Sanctuaire de Pellevoisin

◆ Du 29 au 1er/01

Retraite du jour de l'An Sanctuaire de Pellevoisin

Décembre 2017 ... sur l'agenda de Mgr Maillard

1 ^{er}		Conseil épiscopal en matinée – Conseil d'administration de l'association diocésaine de Bourges en après-midi – Avec l'APEL Orléans-Tours à 20 h
03	9h30	Messe de la Sainte-Barbe à l'église Sainte-Barbe
04		À Paris (conseil national Solidarité et Diaconie)
05		Chapitre cathédral en matinée
06	8h45	Messe à la maison diocésaine
	19h	Avec le Bureau du Conseil diocésain de pastorale à Issoudun
80		Conseil épiscopal en matinée
	18h	Vêpres à la cathédrale suivies d'une procession et de la messe à l'église Notre-Dame à Bourges
09		Avec les pèlerins de Laval en après-midi puis avec Berry-Tudy (à partir de 18h)
13	8h45	Messe à la maison diocésaine – 20 h : Équipe Notre-Dame
14		Conseil diocésain pour les Affaires économiques en matinée
15		Conseil épiscopal en matinée
16	10h30	Inauguration et bénédiction du lycée agricole à Bengy/Craon
19		Chez les Annonciades en matinée
20		Au Séminaire interdiocésain d'Orléans
22		Conseil épiscopal en matinée
23	14h30	Messes de Noël (centrale Saint-Maur le matin et prison du Craquelin en après-midi)
26		Messe de Noël au Bordiot en après-midi
30		Avec les Petites Sœurs de Jésus à Dun

Entre inaugurations et première pierre

« Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ». Nous connaissons tous cet extrait de l'Évangile de Saint Matthieu. Eh bien mardi 21 novembre dernier, notre archevêque était présent chez les sœurs moniales ermites de la Vierge Marie à Mers-sur-Indre, pour bénir et poser la première pierre de leur future chapelle.

Une chapelle nécessaire pour pouvoir accueillir les pèlerins qui s'arrêtent au centre Saint-Jean de la Croix inauguré, lui, il y a déjà trois ans. La chapelle dont dispose la congrégation est en effet extrêmement petite et ne contient pas de l'espace nécessaire pour dire la messe et prier avec tous les pèlerins et fidèles dans des conditions décentes.

Notre archevêque s'est également rendu ce mois-ci à Vierzon (le 18) et aux Aix-d'Angillon (le 25) pour inaugurer et bénir des salles paroissiales. Dans les deux cas ce fut la fête dans les paroisses, les gens étant heureux de voir de nouveaux espaces de réunion, d'expression et de prière s'ouvrir à eux.

L'activité de l'Église en Berry est visible, notamment par ses constructions immobilières. Continuons à contribuer à la vivacité de notre Église en Berry.

François Chasseriau, le 27 novembre 2017

L'Avent avec l'Eglise en Berry

Noël approche et l'Avent aussi ! C'est pourquoi nous vous proposons de cheminer ensemble vers Noël à travers l'Évangile de chaque jour, l'éclairage d'un prêtre, d'un diacre ou de Mgr Maillard. Retrouvez également une surprise unique chaque jour de l'Avent !

Le principe est simple : chaque jour de l'Avent, nous vous proposons de lire l'Évangile du jour ainsi qu'un petit texte rédigé par un prêtre, un diacre ou une vidéo de Mgr Maillard pour méditer la Parole de Dieu et la transposer dans notre vie quotidienne.

Mais vous pourrez également retrouver chaque jour une surprise unique. Cette surprise prendra plusieurs formes : chants, tutos, témoignages, textes, images, méditations, etc.

L'Avent est un cheminement vers l'arrivée du Christ, pleine de symboles, de tradition et de sens. Elle invite chacun d'entre nous à nous préparer de nouveau à



l'arrivée du Fils de Dieu fait homme.

Nous vous proposons donc de vous inscrire à la Newsletter de l'Avent qui vous permettra de recevoir les textes, l'explication et la surprise chaque jour à 10h dans votre boîte mail en vous rendant sur le site www.

diocese-bourges.org

François Chasseriau Le 21 novembre 2017

C'est officiel!



Diocèse de Bourges

Décembre 2017

Curie diocésaine

Monsieur Patrice LEMARÉCHAL, diacre permanent, économe diocésain depuis le 2 mai 2012, a été reconduit dans cet office ecclésiastique pour une période de cinq ans, à compter du 2 mai 2017 (canons 186, 492-494). Il garde ses autres fonctions.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Bourges le 24 novembre 2017, en la fête des Saints Martyrs du Viêt-Nam.

∔Armand MA<mark>ILLARD</mark> Archevêque de <mark>Bourges</mark>

Par mandement, Jean-Charles FLACHAIRE Chancelier

Mission Étudiante Catholique de France à Bourges

Monsieur Timothée AUSSEDAT, Laïc en mission ecclésiale, est nommé responsable de la Mission Étudiante Catholique de France à Bourges à compter du 1^{er} septembre 2017, pour une durée de trois ans prorogeable.

Monsieur l'Abbé Éric VINÇON, Vicaire général et Modérateur de la Curie diocésaine, est nommé prêtre référent de la Mission Étudiante Catholique de France à Bourges à compter du 1^{er} septembre 2017, pour une durée d'un an. Il garde ses autres fonctions.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Bourges le 24 novembre 2017, en la fête des Saints Martyrs du Viêt-Nam.

+ Armand MAILLARD Archevêque de Bourges

Par mandement, Jean-Charles FLACHAIRE Chancelier

Informations

Conseil presbytéral

Suite à la nomination comme membre du Conseil archiépiscopal (Cf. *L'Officiel* de juin 2017, p. 3) le 31 mai 2017 de Monsieur l'Abbé Patrick GUINNEPAIN, alors membre du Conseil presbytéral et Secrétaire du Bureau de ce Conseil depuis le 23 mai 2013, les membres du Conseil presbytéral, lors de la session des 23 et 24 novembre 2017, ont élu un nouveau Bureau et un nouveau Secrétaire du Bureau : **Messieurs les Abbés Jacques DELORT, Olivier DEVAUX et Loïc JAOUANET** ainsi que **Monsieur le Chanoine Jean-Michel BODIN** ont été élus membres du Bureau et **Monsieur l'Abbé Olivier DEVAUX** a été élu secrétaire du Bureau. Monsieur l'Abbé Patrick GUINNEPAIN demeure membre du Conseil presbytéral.

Doyenné de Brenne-Touraine

Monsieur Denis GÉHANT, diacre permanent du diocèse de Meaux, réside avec sa famille à Luçay-Le-Mâle (paroisse Notre-Dame de l'Alliance).